BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 399

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

492 379 979 RCS Caen.
DORIC GROUPE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 12 Rue Pierre Aimé Lair, 14000 Caen.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Par acte sous seing privé à CARPIQUET du 03 juillet 2020 et d'un Avenant au contrat d'apport partiel d'actif en date à CAEN du 17 juillet 2020, la société DORIC GROUPE, SAS au capital de 50.000,00 Euros, dont le siège est situé à CAEN (14000), 12 rue Pierre Aimé Lair, RCS CAEN 492 379 979 et la société HOME HUNTERS CAEN, SAS au capital de 1.000 Euros, dont le siège est situé à CAEN (14000), 12, rue Pierre Aimé Lair, RCS CAEN 881 924 435, Ont établi un contrat d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société DORIC GROUPE fait apport à la société HOME HUNTERS CAEN de la pleine propriété de l'ensemble des éléments actifs et passifs affectés à l'activité d'agence immobilière, ledit ensemble constituant une branche complète et autonome d'activité, exploitée à CAEN (14000), 12, rue Pierre Aimé Lair, selon les modalités suivantes : - l'actif total apporté s'élève à : 79.218,37 Euros - Il n'existe pas de passif inhérent à l'activité apportée. - l'actif net apporté est donc de : 79.218,37 Euros En rémunération de l'apport net effectué par la société DORIC GROUPE, la société HOME HUNTERS CAEN augmentera son capital de 79.000,00 € pour le porter à 80.000,00 €, par émission de 7.900 actions nouvelles de 10,00 Euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à la société DORIC GROUPE. Les actions nouvelles seront rétroactivement au 01 mars 2020 à 00h00, entièrement assimilées aux actions anciennes. En sus de la rémunération de l'apport par attribution d'actions, la société HOME HUNTERS CAEN a versé à la société DORIC GROUPE une soulte d'un montant de 218,37 Euros. Il n'est créé à l'occasion du présent apport aucune prime d'apport. Date d'effet : à l'issue d'un délai de trente (30) jours suivant le présent avis, avec effet rétroactif sur les plans juridique, fiscal et comptable au 01 mars 2020 à 00h00. Le contrat d'apport partiel d'actif et son avenant ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN, pour le compte des deux sociétés en date du 21 juillet 2020..